



OLIVIERS PRESSE

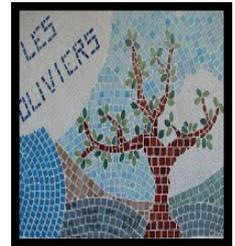


Février 2017



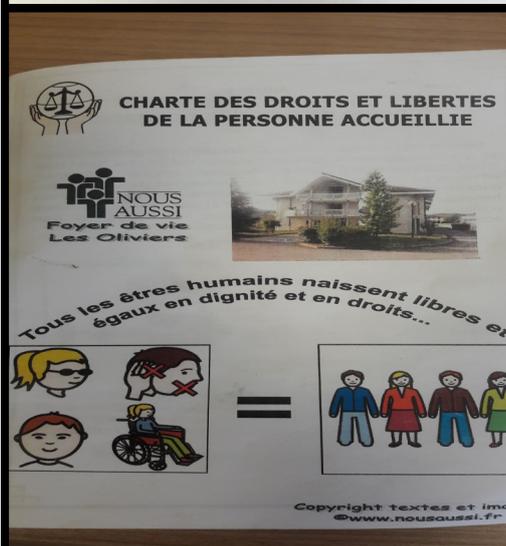
**Foyer de vie
« les Oliviers
32 route de
Collonges
74100 VETRAZ-
MONTHOUX**

FLASH INFO

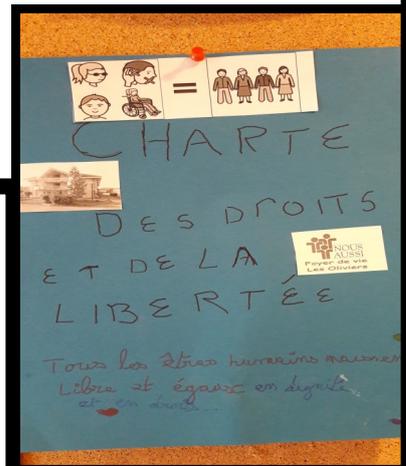


CVS

Tout savoir sur les élections des représentants du CVS au foyer de vie « les Oliviers ».

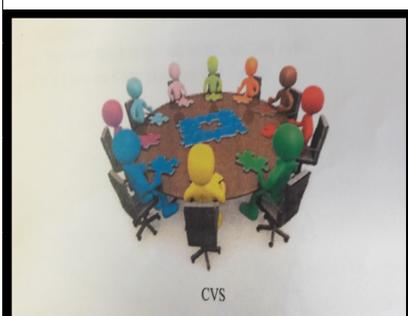


Semaine de sensibilisation pour les adultes accueillis au foyer de vie concernant la Charte des Droits et des Libertés de la personne accueillie.



ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU CVS 2017

En 2016 ont représenté le CVS : Virginie, Arnaud et Ludovic.



Cette année se sont inscrits Marie, Elisabeth, Olivia, Pierre, et Ludovic.

Chacun a fait sa petite campagne au sein des appartements.

99 % des résidents ont participé au vote des représentants du CVS le jeudi 2 février 2017 soit 28 votes exprimés.

Pour faciliter le vote, chaque résident devait mettre la photo de son choix dans

l'urne.

Le vote s'est passé dans la matinée et le dépouillement a eu lieu dans la salle des couleurs à 16h30.

Pauline et Mr Touranche ont ouvert l'urne et compté le nombre de votes par représentant.



- Marie a eu 7 votes
- Elisabeth a eu 7 votes.
- Olivia a eu 9 votes
- Pierre a eu 1 vote.
- Ludovic a eu 4 votes.



Les heureux représentants élus pour l'année 2017 et 2018 sont : Olivia , Elisabeth et Marie .Ludovic et Pierre sont les suppléants. Les représentants des parents sont : Mr Duc Mm Baby Mm Valenza

Les représentants encadrant sont Pauline , Justine et Florence G.

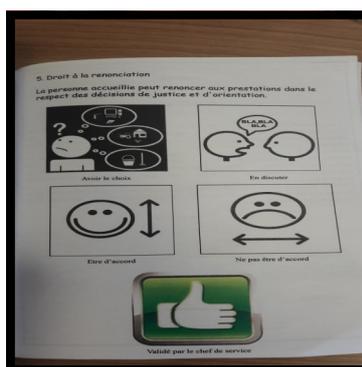


CHARTRE DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

La charte des droits et libertés de la personne accueillie est affichée au Foyer de Vie comme le demande la loi de 2002-2. Un jour, Bruno s'est questionné sur ce que signifiait ce document .

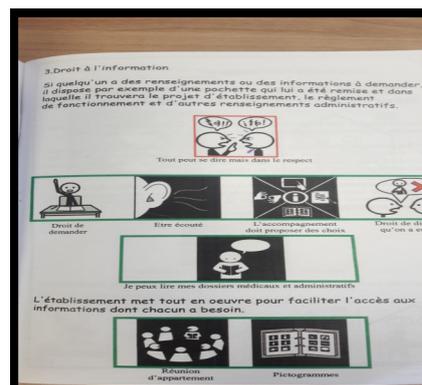
Amélie a donc pensé qu'il était important que cette charte soit comprise pour tous et a alors accompagné quelques résidents volontaires à imager cet-

te charte .



Plusieurs réunions ont eu lieu animées par Amélie avec Elisabeth, Virginie, Jennifer, Bruno, Ludovic et Marie. A savoir qu'à l'ESAT de Vetrax-Monthoux un li-

vret avait déjà été réalisé .C'est ainsi qu'Amélie a rencontré Jean-Paul moniteur d'atelier à l'ESAT afin d'échanger sur ce livret .Cela a permis de créer du lien entre les deux établissements.

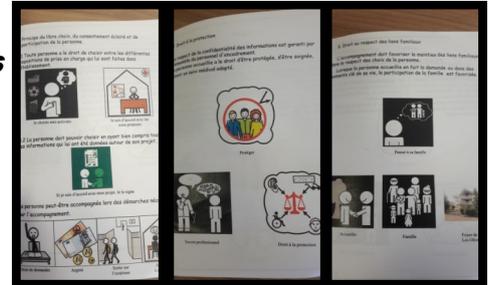


Au foyer de vie ,les adultes ont choisi des images pour chaque article. Ils ont réécrits chaque article avec leurs propres mots . Pendant la semaine du 30 janvier au 2 février ,des petites réunions ont eu lieu entre résidents du foyer pour présenter ce nou-

veau livret. Marie : « très joli livret, tous égaux en droits et libertés » Ludovic : « personnes handicapés égales à tout le monde. » Virginie :« personnes handicapées ont droit à une aide et un accompagnent. » Elisabeth : « pas de

différences » Arnaud : «droit d'aimer comme on veut, d'aller chez le docteur . »

TOUS EGAUX



L'arbre à Cœurs



En lien avec la semaine de sensibilisation concernant la Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie, Claire, Jennifer, Jean-Marie, Anne et Marie-Betty ont fabriqué sous forme de cadre un arbre à cœurs

en atelier Arts Plastique animé par Florence M.

Marie Betty raconte: « Jennifer a dessiné l'arbre et on a coupé dans l'arbre et on a fait un arbre à cœurs très joli »

Celui-ci a été affiché au rez-de-chaussée. Chacun des résidents,

famille et professionnels pouvait écrire un mot rappelant la Charte des Droits et des Libertés de la personne accueillie.

